| Département |
| --- |
| *PAS-DE-CALAIS* |
| Canton |
| *BOULOGNE NORD OUEST* |
| **Commune** |
| ***WIMEREUX*** |

*Arrêté n°2026_427*
*Feuillet n°006*

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**
**Liberté - Egalité - Fraternité**
---
**ARRETE DU MAIRE**

*ST/PR/ME*
*Le Maire de la Ville de WIMEREUX,*

*VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-1, L 2213-1 et L 223-2 et suivants,*

*VU, le Code de la Sécurité Intérieure, notamment son article L 511-1,*

*VU, le Code Pénal,*

*VU, le Code de la Route*

*VU, l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,*

*VU, l'arrêté municipal n° 2026_409 en date du 20 août 2026 réglementant la circulation des véhicules et des piétons sur le chemin de la digue nord et l'utilisation d'une partie de l'aire de jeux de la digue nord suite au danger de chutes d'éléments de façade de la Villa Claire de Lune,*

*CONSIDERANT, la demande de la société ARTEIC pour sécuriser la Villa Clair de Lune à l'aide d'un monte-charge les 31 août 2026 et 1er septembre 2026 à Wimereux,*

*CONSIDERANT, qu'il convient de réglementer le stationnement et la circulation des véhicules et de prendre des mesures afin de faciliter le parfait déroulement de ces travaux et prévenir les accidents,*

## ***ARRETE***

*Article 1er : La circulation et le stationnement des véhicules et d'un monte-charge de la société ARTEIC sont autorisés sur le chemin de la digue nord (compris entre l'aire de jeux et les résidences) du 31 août 2026 à 08 h 00 au 1er septembre 2026 à 18 h 00.*

*Article 2 : La société ARTEIC est responsable du parfait déroulement de ces travaux.*

*Article 3 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur. Selon les articles R 417-10, R 417-12, R 325-1 à 13, R 325-32, R 417-9 à 13 du code de la route et R 610-5 du Code Pénal, les véhicules des contrevenants pourront, le cas échéant, être mis en fourrière.*

*Article 4 : Monsieur le Maire de Wimereux certifie que le présent arrêté sera publié sous forme électronique sur le site internet de la ville de Wimereux, publié dans le registre réglementaire de la Commune et transmis aux intéressés.*

.../...

*Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire Central de Police Nationale de Boulogne sur mer et MM. les gardiens de Police municipale de Wimereux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.*

*WIMEREUX, le 28 août 2026*

*Le Maire,*
*Jean-Luc DUBAËLE*

MAIRIE DE WIMEREUX (Pas-de-Calais)

*VU le D.G.S.*